

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

UNION DES COMORES

PROJET DE REHABILITATION DU RESEAU ROUTIER

1. L'Union des Comores a obtenu du Fonds Africain de Développement (FAD), un prêt et un don d'un montant total équivalant à 15,165 millions de UC, et sollicité du Fonds Européen de Développement (FED), un don d'un montant équivalent à 15 millions de EUR, en vue du cofinancement du Projet de Réhabilitation du Réseau Routier. Elle se propose d'utiliser les fonds provenant de ces prêt et dons pour régler les fournitures, travaux et services devant être acquis dans le cadre de ce projet.

2. Le projet a pour objectif sectoriel d'améliorer de la qualité des infrastructures routières sur les routes nationales (RN) numéro 2 et 23 en vue d'accroître les échanges commerciaux. Sur le plan spécifique, le projet vise à améliorer : (i) la fluidifié du trafic des biens et la mobilité des personnes ; (ii) le niveau de service ; et (iii) l'accessibilité aux services de base et les conditions de vie des populations de la zone d'influence du projet (ZIP).

3. Le projet comprend les composantes suivantes :

- A- Travaux routiers ;
- B- Appui à l'autonomisation des femmes dans la ZIP ;
- C- Appui institutionnel ;
- D- Gestion du projet.

4. Les marchés de travaux, biens et services suivants, financés par les *prêt* et *dons*, seront passés en utilisant les méthodes et procédures d'acquisition de la Banque conformément à la "*Politique et méthodologie d'Acquisitions pour les opérations financées par le Groupe de la Banque*" en date d'octobre 2015 et en utilisant les dossiers standards d'appel d'offres de la Banque. Les modes d'acquisition prévus sont indiqués ci-après :

4.1. Travaux (conjointement financés avec le FED) : comprenant la réhabilitation des RN2 et RN23, seront acquis par appel d'offres international ;

4.2. Biens : notamment les véhicules et le matériel bureautique pour la cellule d'exécution du projet (CEP), seront acquis suite à une consultation de fournisseurs ;

4.3. Services de consultants : les acquisitions des services de consultants pour : (i) le contrôle et la surveillance des travaux routiers ainsi que les audits des comptes du projet et du processus de passation des marchés, se feront sur la base de listes restreintes de firmes ; (ii) la sensibilisation à la sécurité routière, à l'hygiène alimentaire, à la protection de l'environnement, à la lutte contre les IST dont le VIH/SIDA et les autres pandémies, se fera sur la base d'une liste restreinte d'ONG ; (iii) la mise à disposition d'experts en passation des marchés ainsi que pour l'élaboration d'un manuel de procédure administrative et financière du projet, se feront par consultation d'experts individuels ; et (iv) le suivi de l'impact du projet et l'appui à l'autopromotion des femmes dans la ZIP, se feront par entente directe à l'INSEED et au PNUD, respectivement ;

4.4. Fonctionnement et divers : les acquisitions destinées au fonctionnement de la CEP se feront conformément aux dispositions prévues dans le manuel de procédures administratives, financières et comptables de l'agence d'exécution du projet.

5. Les soumissionnaires intéressés et satisfaisant aux critères d'éligibilité peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention à l'adresse suivante :

Vice-présidence chargée du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme de l'union des Comores

Secrétariat d'Etat chargé de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme

Direction générale des routes et des transports routiers

Cellule de Gestion et de Contrôle des Marchés Publics
Adresse, BP 12 - Route de la Corniche à côté de l'Ecole de Santé – Moroni - Téléphone : +269 333 11 74 /+269 335 44 57

E-mail : laythi.rakib@yahoo.fr